Aditif N°01 au DAO N° 01/CPMP/DAR/MA/2023

Le présent aditif **au DAO N° 01/CPMP/DAR/MA/2023,** relatif à la fourniture de matériel de clôture en grillage en 10 lots identiques ; il s'agit de :

1- Concernant les mailles, les dimensions sont de 50x50 au lieu de 60x60 ;
2- A propos du poids minimal des rouleaux du grillage, il est de 30 kg au lieu de 23 kg ;
3- La date et heure de l'ouverture des offres sont : le 06/04/2023 à 12H30 TU au lieu de : 30/03/2023 à 12H30 TU.

BORDEREAU DES PRIX (VERSION MODIFIEE)

N°	Désignation	Unité	P.U en chiffres TTC et TVA	P.U en lettres TTC et TVA
100	**Fourniture**			
101	1.50 m de hauteur (mailles de 50 mm X 50 mm max), diamètre des fils 1.8 mm au minimum, galvanisé à au moins 70 gr/m2, conforme à la meilleure qualité. Il est livré en rouleaux de 25 m et 30 kg de poids minimal. Les extrémités du grillage doivent être tressés.	Mètre linéaire		
102	**Fils en fer barbelé** galvanisé de diamètre de 2 mm au moins de diamètre avec ébarbure tous les 15 cm au plus. Il est présenté en rouleaux de 200m ou de 250m. Le poids de rouleau ne devra pas être inférieur à 11.0 kg pour le rouleau de 200 m et 13.5 Kg pour le rouleau de 250m. Le rouleau est muni d'une poignée de transport sans ébarbures. Sur chaque rouleau doit figurer le diamètre du fil, le nombre de picots et sa longueur. Entre deux ébarbures.	Mètre linéaire		
103	Fil de tension en métal galvanisé de 2,2 mm de diamètre.	Mètre linéaire		
104	Cornières comprenant la fourniture conformément aux cahiers des prescriptions techniques en L (**40mmx40mmx4mm**). Chaque cornière sera percée de trois (3) orifices aux hauteurs respectives de 0.10, 0.50 et 1.40 m à partir du terrain naturel. Les cornières seront livrées en unités de 2,0 m (±5mm) et avec un poids minimal de 4.8 kg.	Unité		
105	Tendeurs en métal pour tendre les fils barbelés et fils tendeurs conformément aux CPT.,	Unité		

106	La fourniture de porte métallique un battant de (2m x 1.5 m de hauteur) pour le passage de piétons et de charrettes. L'encadrement est constitué de cornière de 40 mm sur lesquelles sont soudés des barreaux de fer carré de 30 mm avec des crochets de fermeture et cadenas.	Unité		
107	La fourniture de porte métallique à deux battants chacune de (2m x 1.5 m de hauteur) pour le passage des voitures et engins agricoles. L'encadrement de chaque battant est constitué de cornière de 40 mm sur lesquelles sont soudés des barreaux de fer carré de 30 mm avec des crochets de fermeture et cadenas.	Unité		

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF PAR LOT :

N°	Désignation	Unité	Quantité	P.U TTC et	P.T
100	**Fourniture**				
101	Grillage	Mètre linéaire	150 000		
102	Fils en fer barbelé	Mètre linéaire	300 000		
103	Fil de tension	Mètre linéaire	150 000		
104	Cornières	Unité	42 000		
105	Tendeurs	Unité	6 000		
106	Porte métallique un	Unité	75		
107	Porte métallique à	Unité	75		

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU GRILLAGE (VERSION MODIFIEE)

Grillage de 1.50 m de hauteur (mailles de 50mmX 50mm max), diamètre des fils 1.8 mm au minimum, galvanisé à au moins 70 gr/m2, conforme à la meilleure qualité. Il est livré en rouleaux de 25 m et 30 kg de poids minimal. Les extrémités du grillage doivent être tressés.